

APPEL DE LA COMMISSION EXECUTIVE FEDERALE DU 26 FEVRIER 2020

La Commission Exécutive de la Fédération Nationale du Personnel des Organismes Sociaux réunie le 26 février 2020 a mis en exergue l'aspect inédit de la séquence revendicative que nous vivons maintenant depuis le 5 décembre 2019.

Elle souligne le caractère exceptionnel des mobilisations et actions par leur durée et leurs diverses formes sur l'ensemble du territoire et le soutien toujours affirmé de la population.

Le projet de loi de réforme de retraite à points fait peser un grave danger sur notre protection social. Le gouvernement, par le biais de ce projet de loi, veut imposer la transformation libérale de notre société et la casse de notre modèle social.

La CEF affirme sa détermination à imposer le retrait pur et simple de cette réforme et à obtenir l'amélioration des régimes existants.

Le triste spectacle offert par les députés à l'Assemblée Nationale lors des débats parlementaires reflète l'amateurisme affligeant et le mépris des représentants de la République En Marche.

Pire encore, la collusion entre le gouvernement et les assurances privées, grandes bénéficiaires de la réforme, est une nouvelle fois établie. En effet, le Député Jacques MAIRE, co-rapporteur de ce texte est par ailleurs actionnaire d'AXA.... Sans doute une illustration supplémentaire de la République exemplaire si cher à MACRON...

L'enlèvement organisé des débats, permet au premier ministre de brandir la menace du 49.3 afin d'accélérer la procédure, de casser la contestation et donc de faire passer le texte en l'état et en force. Les participants à la mascarade de conférence de financement et d'équilibre des retraites, apprécieront...

Dans le même temps, la réforme de l'Assurance chômage va entrer pleinement en vigueur le 1^{er} avril avec ses conséquences désastreuses sur l'indemnisation de millions de demandeurs d'emploi, précaires et saisonniers en les plongeant immédiatement dans la misère, en les rendant corvéables à merci pour le Patronat.

Pour les demandeurs d'emploi, c'est la double peine, à la fois sur leur allocation chômage et sur le montant de leur future retraite.

La CEF s'oppose fermement à cette casse organisée de notre modèle social et au détricotage méthodique des conquies du Conseil National de la Résistance.

Elle rappelle par ailleurs que la disparition programmée dans le projet de lois des retraites de la branche vieillesse, des Carsat, d'une partie des groupes de protection sociale et de la MSA préfigure à terme, la mort de la Sécurité sociale.

.../... suite

Suite .../...

La nomination d'Olivier VERAN, Monsieur anti-Sécu, en tant que Ministre des Solidarités et de la Santé doit nous alerter. Le gouvernement confirme s'il le fallait sa volonté d'accélérer la destruction de la plus belle conquête des travailleurs.

Dans ce contexte, la CEF estime nécessaire d'élargir le rapport de force dans l'ensemble de nos secteurs jusqu'au retrait du projet. Elle appelle l'ensemble de ses syndicats à aller à la rencontre des salariés pour faire de la journée du 31 mars, une journée massive de grève et de manifestations à la hauteur des enjeux.

Il nous faut d'ici là, convaincre que nous pouvons, que nous devons gagner à l'aide des outils mis en place par la confédération (quatre pages, carte pétitions) et de la Fédération en allant à la rencontre de celles et ceux qui ne se sont pas encore mobilisés.

La CEF appelle également d'ici le 31 mars, à participer massivement pour l'égalité Femmes/Hommes aux journées des 5 et 8 mars dites « des grandes gagnantes » de la réforme des retraites.

Par ailleurs, la CEF propose de rejoindre les initiatives organisées partout en France pour dénoncer l'urgence climatique et l'urgence sociale des 13 et 14 mars.

La CEF demande à ses syndicats de participer à toutes les actions organisées dans les territoires, pour maintenir un niveau de mobilisation important jusqu'au 31 mars.

Dans la perspective de l'application par le gouvernement du 49.3, il nous faut être réactif et se tenir prêt à réagir fermement et fortement par des actions devant l'Assemblée Nationale et les Préfectures...

En ce sens, il est urgent de déposer partout où cela n'a pas été fait des préavis de grève pour les jours à venir.

La situation actuelle est trop grave pour que nous restions l'arme au poing en attendant bien sagement que les mauvais coups arrivent, après il sera alors trop tard...C'est maintenant qu'il faut agir et tous ensemble !

La régression sociale ne se négocie pas, elle se combat...

